COMPTE-RENDU Conseil des écoles du 7 novembre 2016

Dates des prochains conseils d'école :

- Jeudi 16 mars 2017
- Vendredi 2 juin 2017

Les conseils se dérouleront dans la salle Édouard Comte.

M. HASELBAUER, Inspecteur de l'Éducation Nationale, s'excuse de ne pouvoir être présent, ce soir, au conseil d'école.

Installation du conseil d'école / Résultats des élections des parents d'élèves

Une seule association de parents d'élèves représentée, aussi bien en maternelle qu'en élémentaire : l'AAPESP.

Résultats des élections des parents d'élèves qui se sont déroulées le Vendredi 7 octobre 2016 :

<u>Maternelle</u>: Participation à hauteur de 35,3 % (37,7 % l'an dernier).

<u>Élémentaire</u>: Participation à hauteur de 37 % (40 % l'an dernier). Tous les sièges sont pourvus : 6 en maternelle, 11 en élémentaire.

Bilan de rentrée - Effectifs, organisation des classes

	ECOLE MATERNELLE	
PS	Mme FOIZON et Mme DUBOIS	31
PS	Mme SERRIERE	31
MS	Mme LUSERGA	32
MS	Mme BUFFARD	33
GS	Mme REYNAUD	29
GS	Mme BONJOUR	29
	EFFECTIF TOTAL :	185 élèves

Maternelle: 185 élèves (194 en 2015) pour six classes, répartis comme suit: 62 PS – 65 MS – 58 GS.

Mme DUBOIS assure la décharge de direction, le vendredi.

3 enfants ont quitté l'école aux vacances de Toussaint (1PS, 1MS, 1GS). A la rentrée des vacances, nous avons accueilli un nouvel élève en MS, ce qui porte l'effectif total à <u>183 élèves au 3 novembre 2016.</u>

	ECOLE ELEMENTAIRE	
СР	Mme MONTAZEAU	24
СР	Mme DIDIENNE	24
CP – CE1	Mme GAFFIERO	22 (16CP + 6 CE1)
CE1	M. TARTAUD	24
CE1	Mme VALLOT	23
CE2	Mme FRANCOIS	28
CE2	Mme LAURE	29
CM1- CE2	M. PERRIN et Mme SALIVA	24 (10CE2 + 14CM1)
CM1	Mme HERNANDEZ	27
CM1-CM2	Mme ROBERT et Mme VISOCCHI	24 (6 CM1 + 18 CM2)
CM2	Mme GRIMBERT	27
	EFFECTIF TOTAL :	276 élèves

<u>Élémentaire</u> :

A ce jour, nous avons 276 élèves répartis comme suit : 64 CP - 53 CE1 - 67 CE2 - 47 CM1 - 45 CM2.

Nous avons le plaisir d'accueillir dans l'équipe enseignante cette année, Mmes GAFFIERO, SALIVA et VISOCCHI.

• Postes d'Emploi de Vie Scolaire (EVS)

En <u>maternelle</u>: 1 enfant bénéficie d'une notification de la MDPH avec la présence d'une EVS à ses côtés. Un dossier est en cours de traitement à la MDPH et deux demandes sont à transmettre.

En <u>élémentaire</u>: 6 élèves sur l'école bénéficient de la présence d'une EVS ou d'une AVS à leurs côtés. A l'heure actuelle il manque 2 EVS sur l'école qui devraient arriver au cours de la deuxième période. Nous avons une EVS administrative 20h00 sur les 2 écoles.

Intervenants financés par la mairie

Les équipes enseignantes remercient la mairie pour les présences et les interventions cette année encore de Ghyslaine PETIT, Flavien VEZINET et Licillia MOENNE LOCCOZ (qui intervient tant en maternelle qu'en élémentaire).

Vote des Règlements Intérieurs

Maternelle

Point abordé : mise en place du cahier de retard (déjà prévu dans les précédents R.I.) la rédaction du document sera modifiée comme suit :

- « Les retards seront consignés dans un cahier avec signature du parent accompagnateur. Au bout de 3 retards, un courrier sera adressé à la famille et une copie sera transmise à l'IEN »
 - Vote à l'unanimité du règlement intérieur de la maternelle.

Élémentaire :

• Vote à l'unanimité du règlement intérieur de l'école élémentaire.

Un cahier de retard est à l'étude, en concertation avec les représentants des parents d'élèves.

Présentation du RASED

Les enseignants spécialisés du RASED, (Réseau d'Aide Spécialisée aux Élèves en Difficulté) interviennent sur l'école pendant le temps scolaire. Ils interviennent auprès d'élèves présentant des besoins particuliers.

Cette année Monsieur Benoît RUF, maître E, apporte une aide pédagogique aux élèves de cycle 2 sur les deux écoles. Il a effectué une évaluation diagnostique et il est intervenu ponctuellement dans les classes de CE1.

Madame MAGNIN, psychologue scolaire du secteur, intervient sur demande des parents (Tel.: 04 78 90 59 26).

Projets des écoles

Maternelle:

Le projet d'école vise essentiellement à améliorer la réussite des élèves.

Après avoir effectué un bilan pour la période précédente (2012-2015), le futur projet d'école doit comporter 2 axes obligatoires :

- 1. un axe citoyen, éco-citoyen (sécurité routière),
- 2. <u>un parcours d'éducation artistique et culturelle</u> (rencontres avec des œuvres, pratiques artistiques et culturelles), plus un parcours spécifique à la maternelle pour lequel nous proposerons un travail sur le langage.

Avenants APC (activités pédagogiques complémentaires)

<u>Maternelle</u>: Sur la période 1 et ce à partir du 15 septembre, une vingtaine d'élèves ont été pris en charge, soit le soir, soit sur le temps de midi, par séance de 30 minutes ou une heure. Les enfants ont travaillé essentiellement sur la reconnaissance des lettres, la numération, le graphisme et la méthodologie....

<u>Élémentaire</u>: cette aide est proposée par les enseignants sur des plages d'une demi-heure les mercredis, jeudis et vendredis, pendant le temps de cantine, après accord écrit et signé des parents. (Exception APC pour une classe de CM1 car la collègue n'est présente que les lundis et mardis). Les enfants sont pris en charge par niveau de classe (CE1 et CE2 en période 1 et CP, CM1 et CM2 en période 2, etc.).

Vie des écoles

<u>Changement de circonscription pour nos écoles, désormais rattachées à la Circonscription de Saint Pierre de Chandieu.</u>
<u>M. HASELBAUER est l'Inspecteur de l'Éducation Nationale.</u>

Circonscription St Pierre de Chandieu - 86bis route de Givors - 69780 SAINT PIERRE DE CHANDIEU -Tél: 04 78 21 80 16

MATERNELLE

Rentrée septembre : Pour répondre à l'objectif de renforcement de la sécurité des salles de couchettes, permutation des classes (P. FOIZON, C. BUFFARD et F. REYNAUD). En effet, les salles couchettes sont désormais mitoyennes avec une salle de classe ce qui n'était pas le cas auparavant. Cependant, la mise en œuvre de ce changement a été opérée au mois d'août et les enseignantes concernées n'ont été prévenues qu'au mois de juillet, pendant leurs congés. Certes, le fait de permuter les classes satisfait au besoin de renforcement de sécurité mais la classe de Mme BUFFARD est, à présent, installée dans un local mal adapté, pour un effectif de plus de 30 élèves et est privée d'un accès direct pour l'accueil des enfants et l'accueil des parents qui récupèrent les enfants à la sortie de la classe.

Ceci étant exposé, M. le Maire indique que cette implantation des classes est maintenue pour cette année. Une réflexion est menée pour l'année prochaine.

Vendredi 7/10 : Photographe à l'école.

Vendredi 14/10 : Exercice évacuation incendie.

Mercredi 19/10 : Alerte intrusion qui a fait ressortir les différents problèmes rencontrés. Un nouvel exercice est programmé pour le 2/12/2016.

Rentrée des vacances de Toussaint : cette année encore, différentes absences prolongées des personnels ATSEM perturbent le fonctionnement de l'école. Les remplacements sont assurés mais ils s'appuient sur un grand nombre d'intervenants

différents, tout au long de la journée ou de la semaine. Tous ces changements ne constituent pas un environnement serein pour les enfants qui cherchent leurs repères.

Mardi 13/12 : Goûter de Noël et chorale offerte aux personnes âgées de la commune.

Tous les jeudis: Une intervenante vient sur l'école pour nous accompagner à la mise en place du projet CHORALE. L'intervention se déroule de la façon suivante: 1 heure de préparation (2 fois 30 minutes avec 3 classes à chaque fois), puis un premier travail jusqu'au mois de décembre avec les grandes sections (travail sur LE BOLERO de RAVEL pour Mme REYNAUD et travail sur les percussions pour la classe de Mme BONJOUR).

De janvier à Mars, un travail sera proposé aux moyennes sections (projet autour du Monde). Enfin d'avril à juin, ce sera au tour des petites sections (rythmes et jeux dansés et découverte des instruments).

Le décloisonnement a été reconduit pour les classes de GS et de MS. Il est assuré par les maîtresses de petites sections, pendant la sieste des enfants de leurs classes. Dangers domestiques et lecture de comtes (P. SERRIERE) et informatique (P. FOIZON). Il est à noter que l'accès à la salle informatique n'est possible que jusqu'au mois de décembre. Parallèlement Mme BONJOUR travaille sur les jeux de construction et Mme REYNAUD sur l'air.

• LIVRES OFFERTS PAR LA MUNICIPALITE

Comme chaque année, la mairie offrira un livre aux enfants de l'école maternelle, au moment des fêtes de fin d'année.

ELEMENTAIRE

Un exercice incendie a eu lieu à l'école le 21 septembre pendant la récréation. Les enfants ont rejoint le point de ralliement en 4 minutes et 16. Nous avons noté que l'alarme ne s'entend pas de l'extérieur (des travaux sont prévus).

Un exercice PPMS a eu lieu le mercredi 19 octobre. De nombreux points sont à revoir : moyen d'alerte inefficace, clés manquantes, gestion des classes qui sont en extérieur. Des ajustements sont prévus et un nouvelle exercice est prévu le 2/12.

• CONSEILS ECOLE/COLLEGE

Suite au changement de secteur de collège, les élèves de CM2 se rendront désormais au Collège « Leprince-Ringuet » à Genas. Le premier conseil école collège a lieu ce soir. L'école est représentée par Mmes GRIMBERT et ROBERT.

SPECTACLES

Spectacle de Noël « Crocdur le Pirate » de la compagnie « L'artscène » de Bourgoin-Jaillieu aura lieu à l'Odyssée <u>le mardi 13</u> <u>décembre matin</u>. Les enfants se rendront sur les lieux en bus.

Tous les élèves de l'école assisteront à un spectacle de la compagnie MYRIADE Les Trois Mousquetaires, <u>le mardi 17 janvier</u> 2017 à la salle de l'Odyssée à Pusignan.

• CLASSE DE NEIGE

Les élèves de CM1 (47 élèves) participeront à une classe de neige du 30 janvier au 3 février 2017 à AUSSOIS (5 jours).

Projet : créer un carnet de voyage numérique avec DIDAPAGE.

Activités prévues : visite d'un musée, conférence sur l'histoire du ski et 2,5 heures de ski par jour avec passage des étoiles. Une réunion générale d'information aura lieu début décembre.

• CLASSE DE DECOUVERTE

Les élèves des CE2 (67 élèves) partiront du 9 au 12 mai 2017, à VILLARS DE LANS. En plus la découverte du Vercors, cette classe sera articulée autour d'activités sportives (randonnée, escalade...).

• **SPECTACLE DE MUSIQUE :** Pas de spectacle de musique cette année.

Présentation des comptes des coopératives scolaires

<u>Maternelle</u>: Adhésion de l'école à l'OCCE. Les parents ont été sollicités à hauteur de 12 euros par enfant (21 euros pour 2 enfants et 28 euros pour trois enfants). Le montant de cette participation n'a pas changé depuis 5 ans.

<u>Elémentaire</u>: Il est rappelé que les parents ont été sollicités à hauteur de 7 €/élève ou 12 € pour deux enfants et plus, participation facultative. La somme est stable depuis 5 ans. Elle sert à l'achat de matériels divers et au financement de sorties scolaires. La coopérative scolaire est gérée par une association loi 1901. Le bilan au 30/09/2016 présente un solde positif de 1955.76 euros. Après discussion, vote du bilan à l'unanimité.

Mairie - Travaux :

Maternelle:

Durant l'été, reprise de la peinture du préau sous forme d'une fresque façon « Street art ». L'achèvement de ces travaux a été réalisé pendant les vacances de Toussaint avec la réfection du local à vélos.

Différents aménagements ont également été réalisés (système anti-pincement de doigts, serrures des portes...).

Elémentaire :

Les ateliers et les WC de l'école ont été refaits à neuf pendant l'été. Un aménagement paysagé est prévu devant la classe de Mme Robert en continuité des travaux réalisés cet été (création d'une rampe d'accès handicapé et escalier).

Points soulevés par l'AAPESP

<u>Maternelle</u>: Des parents d'élèves ont signalé leur inquiétude à propos de jeux dangereux (les enfants se taperaient la tête au sol en se mettant à l'abri des arbres pour ne pas être vus). L'équipe enseignante n'a, quant à elle, jamais été informée et n'a pas constaté de blessures consécutives à ce genre de pratique. Toutefois la vigilance est renforcée, notamment pendant les récréations.

Les parents reviennent sur le problème d'ouverture du petit portail à la place du grand portail. La raison est que des débris sont régulièrement insérés, par les enfants, dans la serrure ce qui empêche son utilisation. Les services techniques sont souvent sollicités pour réparer cet incident qui nous prive de l'utilisation du grand portail.

<u>Élémentaire</u>: Sortie tardive d'une classe, punition collective.

En effet, à quelques reprises une classe est sortie très en retard à 11h30 et 16h30. Cela est dû au temps mis par les élèves pour ranger leurs affaires, se mettre en rang et se déplacer dans le calme. Il n'y a pas de punition collective, l'enseignant ne pouvant pas se permettre de couper sa classe en deux lors des sorties. Depuis quelques temps, on peut noter une nette amélioration et des sorties à des heures correctes.

<u>Mairie</u>: Les représentants de parents d'élèves souhaitent interpeller la Mairie concernant le périscolaire et surtout le manque de communication en direction des parents (augmentation des tarifs sur le secteur petite enfance, description des activités au TAP, ...):

M. le Maire, reconnaît que la communication n'a pas été satisfaisante et par conséquent l'application des nouveaux tarifs se fera à compter du mois de novembre.

Cette augmentation significative (du simple au double), décidée par le conseil municipal de juin dernier est nécessaire pour compenser la perte des subventions de l'état (loi de finances 2016). Le coût des TAP pour la commune est de l'ordre de 50 000 à 60 000 euros, par an. La facturation des activités tient compte du quotient familial.

Un état détaillé sur l'évolution des tarifs des différentes prestations est remis aux participants.

Les parents regrettent ce manque d'information car vu l'augmentation, ils auraient choisi une activité associative plutôt que les activités TAP.

Le portail famille a été activé pour cette rentrée scolaire, mais des absences de personnel en juin et juillet ont perturbé le démarrage de cette nouvelle application et engendré des difficultés de gestion des plannings d'activités et des enregistrements des réservations/modifications des familles.

Les parents d'élèves soulèvent le problème de sécurité lié à la vitesse de circulation excessive sur la Petite Route. Un dos d'âne et l'intervention de la Police municipale seraient souhaitables.

M. Le Maire précise que le police municipale effectue des patrouilles sur cette voie et qu'un dos d'âne n'est pas envisagé pour le moment.